

OZANAM PREMIERE

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettrons quelques renseignements concernant la fin de l'année scolaire.

A- PLANNING DE LA TROISIEME PERIODE

Mercredi 2 mars au dimanche 17 avril 2022	<i>Temps du Carême</i> - actions solidaires pour l'Ukraine
Du 14 mars au 23 mars 2022	Conseils de classes
Samedi 26 mars 2022	Matinée Portes Ouvertes 9h - 13h
Samedi 26 mars 2022	Temps Fort inter-lycées pour les Confirmands*
Semaine du 4 avril 2022	Bac Blanc 1 - Français oral -Première
Vendredi 8 avril 2022	Célébration "vers Pâques".
Du Samedi 9 avril 2022	Vacances de Printemps jusqu'au dimanche 24 avril 2022
Mai 2022	Epreuve d'i2d (enseignement technologique)
Mercredi 4 mai 2022	Messe de semaine
Vendredi 6 mai et Samedi 7 mai 2022	Retraite des Confirmands* à Merville pour certains élèves
Vendredi 6 mai 2022	Bac Blanc 2 - Français écrit
Dimanche 8 mai 2022	Journée mondiale des vocations
Samedi 21 mai 2022	Célébration de la Confirmation en la cathédrale Notre Dame de la Treille à 16h30
Jeudi 26 mai et Vendredi 27 mai 2022	Ascension et Pont. Pas de cours.
Vendredi 3 juin 2022	Récupération des Portes Ouvertes. Pas de cours.
Lundi 6 juin 2022	Lundi de Pentecôte. Pas de cours.
Mardi 7 juin 2022	Conseils de classes
Dimanche 12 juin 2022	Tous en Chœur avec Jésus! Journée festive ouverte à toutes les familles du diocèse
Jeudi 16 juin 2022	Epreuve écrite baccalauréat français de 14h à 18h
Du 16 au 21 juin 2022	Pèlerinage à Lourdes 2022
Du 20 juin au 1 ^{er} juillet 2022	Epreuve orale français
Vendredi 1 ^{er} juillet 2022	ARBS - Revente des livres de 13h30 à 16H00
Jeudi 7 juillet 2022	ARBS permanence revente des livres de 9h30 à 11H30

*Les dates des autres temps forts au lycée pour les confirmands sont communiquées en interne.

Durant la troisième période, il est habituel que les professeurs soient convoqués pour participer à la préparation, au déroulement et aux corrections des épreuves d'examens. Nous ferons le maximum pour limiter les incidences de ces convocations et dès à présent nous vous prions de nous en excuser.

La présence des élèves est obligatoire jusqu'au dernier jour de l'année (la date vous sera communiquée le plus rapidement possible).

B - REINSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Afin de préparer dans de bonnes conditions la prochaine rentrée scolaire, nous vous avons fait parvenir récemment un document de réinscription (messagerie Ecole Directe). Nous souhaitons savoir si vous avez l'intention de nous confier votre fils ou votre fille pour l'année 2022-2023, nous vous prions donc de nous retourner, si ce n'est déjà fait, ce document (même en cas de réponse négative). Les réinscriptions se font dans l'ordre chronologique de leur arrivée au secrétariat et ne sont effectives que contre remise d'un acompte de 150 €.

C - DEMI-PENSION

Au-delà des dates de fin de cours obligatoires (période de stage, préparation, etc...) possibilité de prise de repas au self, sur réservation via l'application Ecole Directe. Le prix du repas sera celui de la formule de restauration de l'élève au dernier trimestre (6.90 €/repas pour les Demi-pensionnaires 5 jours par semaine, 7.00 €/repas pour les DP 4 jours par semaine, 7.20 €/repas pour les DP 3 jours par semaine et 7.50 €/repas pour les externes). Les repas consommés seront facturés début juillet 2022.

D - PROCEDURES D'ORIENTATION EN FIN DE PREMIERE

La feuille de liaison en vue du passage de première à la terminale sera remise à votre fils (fille). Elle devra être retournée au professeur principal le vendredi 20 mai 2022 au plus tard. Les décisions de passage et d'orientation seront communiquées aux familles pour le mercredi 8 juin 2022 au plus tard.

En cas de désaccord avec la proposition du conseil de classe, vous devez rencontrer le professeur principal pour faire part de vos observations et ceci avant le lundi 13 juin 2022*.

* sous réserve de modifications de dates officielles par le CIO.

Dès à présent, soyez convaincus que la décision prise par le conseil de classe aura pour objectif l'intérêt de votre fils (fille) en vue de son succès dans les études et de son épanouissement personnel.

PASSAGE PRIVE/PUBLIC

A TOUS LES NIVEAUX d'orientation, l'admission des élèves de l'enseignement privé sous contrat dans un établissement public, SERA CONFORME A LA DECISION PRISE PAR L'ETABLISSEMENT PRIVE D'ORIGINE.

Si vous souhaitez inscrire votre fils ou fille dans l'enseignement public, merci de vous rapprocher de Aurélie LEBLANC (responsable de niveau 1ère) aurelie.leblanc@ozanam.eu pour initier la procédure Affelnet ou Affelmap (autres régions).

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Didier GAMANT
Directeur de Site